

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. — II Offices de l'Eglise. — III Titulaires d'églises paroissiales. — IV Prières des Quarante-Heures. — V Adhésion de l'épiscopat canadien aux enseignements du Saint-Siège sur les doctrines modernistes : Lettre de Nos Seigneurs les archevêques et évêques à notre Saint-Père le pape Pie X ; Lettre de Mgr l'archevêque à Notre Saint-Père le pape Pie X et réponse de Sa Sainteté. — VI Les Petites Sœurs des Pauvres. — VII Aux prières.

AU PRONE

Le dimanche, 27 octobre

On annonce :

Le premier vendredi du mois ;

Le jeûne, la Toussaint, la Commémoration des morts ;

Le mois des morts (1).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 27 octobre

10 DIVERS OFFICES DE CE JOUR :

a) En vertu d'une permission obtenue par les évêques réunis pour le 1er concile de Québec, tenu en 1851, on fait, le 4e dimanche d'octobre, la fête du Patronage de la sainte Vierge. Le patronage de Marie est une conséquence de sa maternité divine. " Dieu, dit Bossuet, de qui les dons sont sans repentance, ayant une fois voulu nous donner Jésus-Christ par Marie, cet ordre ne change plus ; et ainsi il est et sera toujours véritable qu'ayant reçu par elle une fois le principe de la grâce, nous en recevions encore par son entremise les diverses applications, dans tous les états différents qui composent la vie chrétienne. Sa charité maternelle ayant tant contribué à notre salut, dans le mystère de l'Incarnation qui est le principe universel de la grâce, elle y contribue perpétuellement dans toutes les autres opérations qui n'en sont que des dépendances ".

(1) En faisant tous les jours du mois de novembre, même privément, quelque exercice de piété en faveur des âmes du purgatoire, on peut gagner : 10 7 ans et 7 quarantaines d'indulgences chaque jour ; 20 une indulgence plénière, en se confessant, communiant et priant à l'intention du pape, pendant une visite d'église ou de chapelle publique (non semi-publique) dans le cours du mois de novembre ou l'un des huit premiers jours de décembre.